

CULTURE ET COMMUNICATIONS



CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE DES CRÉDITS

2017-2018

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

CULTURE ET COMMUNICATIONS

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE DES CRÉDITS

2017-2018



RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Étude des crédits 2017-2018
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE
QUESTIONS RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017

1	Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2016-2017 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 : a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse..

4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : <u>Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; <u>Par un professionnel ou une firme externe :</u> d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.
5	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie; <u>Organisée par un professionnel ou une firme externe :</u> d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
6	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :</u> a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes concernées.

7	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un <u>ministère ou un organisme</u>, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant: a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. par le ou les <u>cabinets ministériels</u> en 2016-2017, en indiquant: a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
8	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication. a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
9	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017 : a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
12	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

13	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous- ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement: I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
14	Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense liée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables; j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés; k) le coût des frais d'itinérance; l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation):

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- q) pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

16	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées; d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État .lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.</i>

20	Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme
21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2017-2018.
23	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2017-2018; c) par catégorie d'âge.
24	Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018
25	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.
26	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

27	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.
28	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
29	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.
30	Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.
31	Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
32	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

33	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates.
34	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
35	La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
36	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016- 2017 et les prévisions pour 2017-2018.
37	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.
38	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.
39	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
40	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

42	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
43	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme
44	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
45	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
46	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
47	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
48	Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
49	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
50	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
51	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
52	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
53	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
56	Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.
57	Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.
58	Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir. Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.
59	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018: a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

60	a. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. b. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
61	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
62	Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. Fournir les prévisions pour 2017-2018.
63	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
64	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

65	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant: a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
----	---

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

1 - Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017 :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

1. Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2016-2017 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes,
 - les résultats obtenus à ce jour,
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage, y compris, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Voir document ci-joint.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

1 - Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017 :

ooo—000—ooo—000—ooo

NOM / Direction	ENDROIT	DATE	COÛT	OBJET
Marie-Ève Bisson, agente de recherche et géographe à la CT	Canada, Regina (Saskatche wan)	du 28 septembre au 2 octobre 2016	2 100 \$	Participer à la réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada (CTC). La CTC est un organisme fédéral de coordination, créé en 1897. La rencontre annuelle est l'occasion d'échanger sur les procédures de traitement géographique utilisées par les différentes autorités, sur l'utilisation de données numérisées, sur les politiques toponymiques, sur la cartographie, sur la terminologie, sur les projets de recherche en cours, etc.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

2 - Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué au Québec en 2016-2017 par le président-directeur général.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4, paragraphe 17**).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

- 3 - Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
 - b) le nom des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

ooo—000—ooo—000—ooo

*Données au 28 février 2017
A. Publicité

Médias	Mandat	Projet	Coût	Parution
Magazine 30 (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Promotion des services de consultations terminolinguistiques auprès des professionnels des médias	Immédi@t	847 \$	Août 2016
Facebook	Promotion des concours de la Francofête	Francofête 2017	93 \$	Décembre 2016
Grenier aux nouvelles et Isarta (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Promotion des prix Francopub en rotation sur les sites Web de ces médias <i>Contrat négocié</i>	Francofête 2017	529 \$	Janvier 2017
Twitter	Promotion des concours de la Francofête.	Francofête 2017	54 \$	Janvier 2017

B. Articles promotionnels

Articles promotionnels	Fournisseurs	Tirage	Coût	Version
La dynamique des langues (Impression partielle)	Imprimerie VDL	1 000	495 \$	Juin 2016

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

- 3 - Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
 - b) le nom des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

ooo—000—ooo—000—ooo

Articles promotionnels	Fournisseurs	Tirage	Coût	Version
Feuillet du GDT	Imprimerie VDL	1 000	485 \$	Octobre 2016
Le guide : Le français, langue du travail	LITHO CHIC	5 000	4215 \$	Octobre 2016
Le guide : Affichage des marques de commerce	LITHO CHIC	5 000	2850 \$	Octobre 2016
Objet promotionnel (stylos) pour distribution au colloque international OPALE et lors de visites de délégations étrangères	Mao Créateur d'impact inc.	500	790 \$	Octobre 2016
Cartomousses du guide : Le français, langue du travail	LITHO CHIC	9	910 \$	Novembre 2016
Cartomousses du guide : Affichage des marques de commerce	LITHO CHIC	4	1375 \$	Novembre 2016
Signet pour la DGSL	Graphiscan Montréal	1 000	280 \$	Décembre 2016
Affiche de la Francofête	Impression Graphiscan	2 000	591 \$	Février 2017

C. Aucune commandite

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4, paragraphe 24**).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

4 - Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Données au 28 février 2017

Événements organisés par l'organisme

Événement	Mandat	Coût	Date
OPALE	Colloque international scientifique et réunion des membres du réseau OPALE (organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques)	9 491 \$	Du 17 au 19 octobre 2016

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

5 - La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données partielles au 28 février 2017

Organisées par le ministère ou l'organisme : aucune

Organisées par une firme externe :

Somme dépensée : 511,20 \$

Nom du fournisseur : Université de Montréal

Raison de la dépense : cours dans le cadre du Programme de soutien aux études pour l'obtention d'un certificat de rédaction professionnelle

Somme dépensée : 400,00 \$

Nom du fournisseur : Versalys

Raison de la dépense : formation pour favoriser le développement de compétences, In Design

Somme dépensée : 198,00 \$

Nom du fournisseur : Versalys

Raison de la dépense : formation pour favoriser le développement de compétences, Excel

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphes 22 et 23).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

6 - La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphes 22 et 23).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

7 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :

ooo—000—ooo—000—ooo

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document définitif);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date de l'attribution du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'une attribution de contrat par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données partielles au 28 février 2017

LISTE DES CONTRATS NÉGOCIÉS DE MOINS DE 25 000 \$
POUR 2016-2017
DE L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE
ET DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE

FOURNISSEUR	MANDAT	COÛT
7081936 Canada inc.	Hébergement, pendant un an, d'un serveur pour le système de gestion du module de la petite entreprise et sauvegardes de sécurité	4 911 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Location d'un emplacement au Salon des partenaires 2016 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)	1 990 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Location d'un emplacement au Salon des partenaires 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)	2 060 \$
Association québécoise de l'industrie de l'enseigne	Location d'un emplacement pour le Salon de l'enseigne et de la communication visuelle 2016	1 595 \$
Cartier et Lelarge inc.	Services de traduction de textes divers	4 000 \$
Cœur des sciences de l'UQAM	Location d'une salle et d'équipement pour une rencontre de travail avec l'ensemble du personnel de la Direction générale des relations avec les entreprises et l'Administration (95 personnes)	1 240 \$
Conseil québécois du commerce au détail	Location d'un emplacement au Sommet du commerce de détail 2017	2 500 \$
Consultants Longpré et associés, Les	Assurer le fonctionnement du programme d'aide au personnel de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie	5 031 \$
Deschamps Impression inc.	Impression de la brochure <i>Guide de l'affichage odonymique, tome 3</i>	5 225 \$

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

7 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :

ooo—000—ooo—000—ooo

FOURNISSEUR	MANDAT	COÛT
Deux gourmandes et un fourneau	OPALE 2016 : Service de traiteur pour le colloque	2 657 \$
Druide informatique inc.	Formation sur l'utilisation du logiciel d'autocorrection Antidote	1 850 \$
Hôtel InterContinental, Montréal	Francofête 2017 : Location d'une salle et service de traiteur pour la Soirée des Mérites et des prix Francopub 2017	14 000 \$
Litho Chic inc.	Production et impression du <i>Rapport annuel de gestion 2015-2016</i> de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie	4 375 \$
Litho Chic inc.	Contrat ouvert de conception graphique professionnelle	10 000 \$
Litho Chic inc.	Impression de cartomousses pour la présentation du <i>Guide des marques de commerce</i> et de la brochure <i>Le français, langue du travail</i> pour l'annonce de l'entrée en vigueur des modifications réglementaires concernant l'affichage des marques de commerce	2 285 \$
Litho Chic inc.	Impression de <i>La Charte et les entreprises</i> et du guide <i>Affichage des marques de commerce</i>	4 215 \$
Litho Chic inc.	Impression du guide <i>Affichage des marques de commerce</i>	2 850 \$
Musée de la civilisation	OPALE 2016 : Location d'une salle dans le cadre du colloque	2 798 \$
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec	Location d'un emplacement pour le congrès 2016 de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)	1 100 \$
Pol Turgeon inc	Francofête 2017 : création de concepts pour l'affiche de la Francofête	1 200 \$
Productions Alkalidé inc, Les	Francofête 2017 : Création et présentation d'une prestation de M. Adib Alkhalidey, lors de la Soirée des Mérites et des prix Francopub	4 000 \$
PSAV – Présentation services	Francofête 2017: Audiovisuel pour la Soirée des Mérites et des prix Francopub	1 916 \$
R2M Imagem	Francofête 2017: Production et livraison de 30 trophées pour les lauréats des Mérites et des prix Francopub	5 600 \$
STATPLUS	Services professionnels liés à l'échantillonnage pour les études sur la langue d'affichage et la langue d'accueil et de service dans les entreprises de l'île de Montréal	15 160 \$
Bouchard, Chantal	OPALE 2016 : Conférencière pour l'ouverture du colloque	1 200 \$
Fortin, Simon	Contrat ouvert de conception graphique professionnelle	10 000 \$
Guénette, Françoise	OPALE 2016 : Animation du colloque	1 500 \$
Lemière, Christophe	Promotion de la langue française : Confection d'un « arbre de la francophonie » (structure transportable et réutilisable pour les événements organisés par l'Office)	2 140 \$

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

7 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

FOURNISSEUR	MANDAT	COÛT
Roy, Alexandre	Service technique pour la réalisation de mandats liés au suivi de la situation linguistique	10 000 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers, qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

8 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

9 - Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Au 28 février 2017, il n'y a eu aucun appel d'offres public.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

10 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017 en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

11 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale) ;
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date du début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

ooo—000—ooo—000—ooo

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

12 - Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'Office québécois de la langue française n'a amorcé aucun projet de développement informatique de plus de 100 000 \$ pour l'exercice 2016-2017 et aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

13 - Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données au 28 février 2017

Objet de la dépense	Coût
• la photocopie ¹	17 625 \$
• le mobilier de bureau	6 106 \$
• l'ameublement	153 \$
• la décoration et l'embellissement	0 \$
• les distributeurs d'eau de source : refroidisseur d'eau (courante) avec microfiltration	486 \$
• le remboursement des frais de transport	48 325 \$
• le remboursement des frais d'hébergement	13 474 \$
• le remboursement des frais de repas	9 700 \$
• le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	2 496 \$
• l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, à des colloques et à toute session de perfectionnement ou de ressourcement :	
➤ au Québec	12 963 \$
➤ à l'extérieur du Québec	0 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

¹ Location, coût des copies, reprographie gouvernementale.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

- 14 - Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance;
 - l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données au 28 février 2017

Renseignements relatifs à la téléphonie cellulaire et à d'autres téléphonies de même type

➤ nombre d'appareils :	30
➤ coût d'acquisition :	1 154 \$
➤ coût d'utilisation :	9 272 \$
➤ coût des contrats :	0 \$
➤ nom du fournisseur :	Rogers
➤ nombre de minutes :	32 446
➤ frais d'itinérance :	0 \$
➤ coût de résiliation :	570 \$

Renseignements relatifs aux tablettes électroniques et aux ordinateurs portables

➤ nombre de tablettes électroniques : (dont 8 tablettes qui ne sont ni attribuées ni utilisées)	25
➤ coût d'acquisition :	5 232 \$
➤ nombre de portables : (dont 1 appareil défectueux et 6 appareils désuets à remettre au surplus gouvernemental)	47

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

14 - Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4, paragraphe 25**).

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

- A. Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus
- B. Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins

PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ		Homme	Femme
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge		
Hors cadre	+ 35	1	0
Cadre	- de 35	0	0
	+ 35	4	9
Professionnel	- de 35	12	20
	+ 35	42	70
Fonctionnaire	- de 35	2	4
	+ 35	12	38

PERSONNE HANDICAPÉE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Professionnel	+ 35	1
Fonctionnaire	+ 35	2

ANGLOPHONE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Cadre	+ de 35	2
Professionnel	+ de 35	1

AUTOCHTONE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Professionnel	+ 35	2
Fonctionnaire	+ 35	1

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

COMMUNAUTÉS CULTURELLES		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Professionnel	- de 35	7
	+ 35	19
Fonctionnaire	- de 35	0
	+ 35	10
Cadre	- de 35	0
	+ 35	2

C. Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel Données au 17 mars 2017

PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL	Jours de maladie (code 120)
Hors cadres	0,0
Cadres	50,0
Professionnels	1293,0
Fonctionnaires	430,5
TOTAL	1773,5

D. Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ⁽¹⁾

Personnel régulier et occasionnel	moins de 10 jours	de 10 à 50 jours	de 50 à 100 jours	100 jours et plus
Hors cadres	0	1	0	0
Cadres	1	6	4	3
Professionnels	63	61	19	15
Fonctionnaires	27	21	9	4
TOTAL	91	89	32	22

⁽¹⁾ Les données reflètent la situation au 10 mars 2017

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

E. Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.)
Données au 17 mars 2017.

PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL	Heures supplémentaires hr,mn	Heures payées hr,mn	heures compensées hr,mn
Hors cadres	0	0	0
Cadres	0	0	0
Professionnels	1200,42	686,02	514,40
Fonctionnaires	719,71	535,67	184,04
TOTAL	1920,13	1221,69	698,44

Le coût moyen : données non disponibles

F. Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel
Données au 17 mars 2017.

2016-2017													
PERSONNEL RÉGULIER	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Cadres et hors cadres	4	33	54	102,5	138	45,5	3	17,5	28	23,5	13,5	8,5	471
Professionnels	136	161,5	337	503,5	835,5	280,5	138,5	111,5	263,5	194,5	106,5	166	3234,5
Fonctionnaires	44,5	48,5	79	205,5	353,5	94,5	98	28,5	132	81,5	52,5	48,5	1266,5
TOTAL	184,5	243	470	811,5	1327	420,5	239,5	157,5	423,5	299,5	172,5	223	4972

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

G. Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ⁽¹⁾

Personnel régulier et occasionnel	moins de 10 jours	de 10 à 50 jours	de 50 à 100 jours	100 jours et plus
Hors cadres	1	0	0	0
Cadres	8	4	2	0
Professionnels	113	42	3	0
Fonctionnaires	45	16	0	0
TOTAL	167	62	5	0

(1) Les données reflètent la situation au 10 mars 2017.

H. Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette question semble non pertinente à l'étude des crédits.

I. Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

J. L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL					2016-2017
	HC	C	P	F	
Montréal	1	9	91	38	
Québec	0	4	44	18	
Gatineau	0	0	2	0	
Rimouski	0	0	1	0	
Rouyn-Noranda	0	0	0	0	
Saguenay	0	0	2	0	
Sherbrooke	0	0	2	0	
Trois-Rivières	0	0	2	0	

K. L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAINT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR	
	2016-2017
Professionnel	25
Fonctionnaire	0

L. Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAINT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE	
	2016-2017
Professionnel	3
Fonctionnaire	1

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—000—ooo—000—ooo

M. Le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIE D'EMPLOI	
	2016-2017
Hors cadre	1
Cadre	13
Professionnel	144
Fonctionnaire	56

N. Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

O. Le nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

P. Le nombre de départs volontaires, ventilés par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q. Aucun poste n'a été aboli.

R. Effectif autorisé – Loi 115

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

16 - Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction :

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données partielles au 28 février 2017

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :
 - L'Office a remplacé six départs à la retraite en 2016-2017.

- c) La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- d) aucun

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

17 - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

ooo—000—ooo—000—ooo

EMPLACEMENT				
CHICOUTIMI 1299, rue des Champs-Élysées				
PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
CIDIC ltée	65,90	9 349 \$ ¹ 10 199 \$/an	Aucun	10 ans

EMPLACEMENT				
MONTRÉAL 125, rue Sherbrooke Ouest				
PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
S.Q.I.	5 296,77	1 469 289\$ ¹ 1 602 861 \$/an	Aucun	1 an

EMPLACEMENT				
MONTRÉAL 500, Place d'Armes				
PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
ALFID services immobiliers ltée	525,09	217 294 \$ ¹ 237 048 \$/an	Aucun	5 ans

EMPLACEMENT				
QUÉBEC 750, boulevard Charest Est				
PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
Investissements immobiliers KEVLAR (Québec)	2 290,71 (rétrocession de 318,39 M²)	514 285 \$ ¹ 518 470 \$/an	Aucun	10 ans

TOTAL versé à la S.Q.I. 2 210 217 \$

¹ Dépense partielle au 28 février 2017
2017-03-31

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

17 - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

Entente avec le MCC pour le partage d'espaces locatifs pour certains de leurs bureaux régionaux				
GATINEAU 170, rue de l'Hôtel-de-Ville				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
MCC	70,28	16 974 \$/an	Aucun	1 an
TROIS-RIVIÈRES 100, rue Laviolette				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
MCC	131,81	17 269 \$/an	Aucun	1 an
ROUYN-NORANDA 145, avenue Québec				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
MCC	54,08	11 595 \$/an	Aucun	1 an
RIMOUSKI 337, rue Moreault				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
MCC	58,52	8 381 \$/an	Aucun	1 an
SHERBROOKE 225, rue Frontenac				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
MCC	68,66	15 598 \$/an	Aucun	1 an

TOTAL versé au MCC 69 817 \$

Entente avec le SPL pour le partage d'espaces locatifs des bureaux de Québec				
QUÉBEC 750, boulevard Charest Est				
Entente de location avec	SUPERFICIE (M²)	COÛT TOTAL	COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2016-2017	DURÉE
SPL	150,77	19 038 \$ ¹ 38 075 \$/an	Aucun	5 ans

TOTAL remboursé par le SPL (19 038 \$)

TOTAL versé pour les loyers au 28 février 2017	2 260 996 \$
---	--------------

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

- 17 - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle dans le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 27).

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

18 - Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) La ou les dates des travaux;
- b) Les coûts;
- c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

ooo—000—ooo—000—ooo

Aucun coût

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

19 - La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années 2015-2016 et 2016-2017;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

20 - Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

ooo—000—ooo—000—ooo

Données au 28 février 2017

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	ÉVÉNEMENT	MONTANT PAYÉ
Cégep André-Laurendeau	Dans le cadre de la Francofête, soutien pour l'organisation du 28 ^e Marathon d'écriture intercollégial	1 000 \$
Alliance éventuelle	Dans le cadre de la Francofête, soutien pour l'organisation du concours de français <i>Conjuguons lire et écrire 2017</i>	1 000 \$
Centre collégial de développement du matériel didactique	Dans le cadre de la Francofête, soutien pour l'organisation du concours <i>Francojeu des cégeps 2017</i>	500 \$
La Société nationale des Québécoises et Québécois, région des Laurentides	Dans le cadre de la Francofête, soutien pour l'organisation de la remise du Prix d'excellence en français Gaston-Miron 2017	200 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de l'Office, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 26).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

21 - Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

ooo—000—ooo—000—ooo

L'OQLF ne compte aucun employé hors structure qu'il rémunère, mais qui n'y occupe aucun poste.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

22 - Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

23 - Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2017-2018;
- c) catégorie d'âge.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

24 - Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucun poste n'a été aboli.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

25 - Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.

ooo—000—ooo—000—ooo

<i>NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL</i>					<i>2016-2017</i>
	HC	C	P	F	
Québec	0	4	44	18	
Gatineau	0	0	2	0	
Rimouski	0	0	1	0	
Rouyn-Noranda	0	0	0	0	
Saguenay	0	0	2	0	
Sherbrooke	0	0	2	0	
Trois-Rivières	0	0	2	0	

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

26 - Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

- a) Nom : Sonia Pratte
- b) Poste : 115, avocate
Organisme : Office québécois de la langue française
- c) Salaire de base : Échelle salariale de 53 843 \$ à 108 546 \$
- d) Assignation initiale : Office québécois de la langue française
- e) Assignation actuelle : Secrétariat à la politique linguistique
- f) Date de l'assignation hors structure : 2011-10-17

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

27 - Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégorie

ooo—000—ooo—000—ooo

Abonnement à des journaux, revues mensuelles, publications papier et électroniques, etc.	Coût
01net	124 \$
Accès à l'information	311 \$
Actualité, L'	39 \$
Affaires, Les	60 \$
Banque des mots, La	88 \$
Biofutur	417 \$
Bon usage Web, Le	103 \$
Cahiers de géographie du Québec	109 \$
Cahiers des dix, Les	35 \$
Cap-aux-Diamants	39 \$
Charte canadienne des droits et libertés	201 \$
Continuité	36 \$
Devoir, Le	260 \$
Études Inuit	205 \$
Français moderne, Le	100 \$
Grand Robert édition numérique, Le	70 \$
Histoire Québec	50 \$
Industrie et technologies	365 \$
Magazine Gaspésie	28 \$
Médecin du Québec, Le	150 \$
Meta	150 \$
Multidictionnaire de la langue française en ligne	20 \$
Neologica	71 \$
Normes et ouvrages routiers	17 \$
Nouvelle revue d'onomastique	96 \$
Nouvelliste, Le	246 \$
Petit Robert en ligne, Le	850 \$
Pour la science	163 \$

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

27 - Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégorie

ooo—000—ooo—000—ooo

Abonnement à des journaux, revues mensuelles, publications papier et électroniques, etc.	Coût
Protégez-vous	50 \$
Québec science	35 \$
Quotidien, Le	455 \$
Recherche, La	159 \$
Recherches amérindiennes au Québec	120 \$
Revue canadienne de linguistique	758 \$
Revue d'histoire de Charlevoix	35 \$
RH	35 \$
Sciences et avenir	89 \$
Smart DSI	200 \$
Travaux de linguistique	106 \$
Usito	1 553 \$
Vélo mag	31 \$

Sites spécialisés de recherche sur Internet	Coût
Eureka	2 094 \$
Repère - Services documentaires multimédias	525 \$

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

28 - Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucun montant n'a été déboursé, en 2016-2017, pour des abonnements à des clubs privés ou autres ou pour des billets temporaires et des loges.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—000—ooo—000—ooo

Les données fournies dans ce document s'appliquent à la période qui s'étend du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017.

Office québécois de la langue française

a) Le nom du site Web

www.oqlf.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du site Web de l'Office québécois de la langue française a été entièrement réalisée à l'interne par l'équipe Web.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2016-2017, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

Les mises à jour se font ponctuellement, selon les besoins.

h) Le responsable du contenu

La mise à jour du contenu du site relève de la DCOM. Les différentes directions envoient leur contenu à la chargée de projets Web pour qu'il soit publié dans le site.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Le grand dictionnaire terminologique

a) Le nom du site Web

Le GDT a son propre nom de domaine, même s'il est aussi accessible à partir du site de l'Office : gdt.oqlf.gouv.qc.ca.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du GDT a été entièrement réalisée à l'interne.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2016-2017, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire ou mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

Le GDT est mis à jour de façon continue.

h) Le responsable du contenu

La production du contenu du GDT relève essentiellement du personnel de la DGSL.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La banque de dépannage linguistique

a) Le nom du site Web

www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La BDL a été conçue à l'interne par la Direction générale des services linguistiques (DGSL), la DTI et l'équipe Web de la DCOM.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2016-2017, le site de la BDL n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La mise à jour se fait de façon périodique, soit quatre fois par année.

h) Le responsable du contenu

L'équipe des terminologues et des linguistes de la DGSL est responsable de la création du contenu de la BDL.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La Francofête

a) Le nom du site Web

www.francofete.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La conception et le développement du site sont assurés par deux membres de la DCOM, soit une chargée de projets Web et un webmestre.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2016-2017, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Depuis 2003, la refonte annuelle du site de la Francofête est réalisée à l'interne par l'équipe Web.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

Les mises à jour se font ponctuellement, selon le calendrier de promotion de la Francofête.

h) Le responsable du contenu

La gestion du contenu du site relève de l'équipe de la DCOM, responsable de l'organisation de la Francofête.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—000—ooo—000—ooo

Site Web Françaisautravail.org

Françaisautravail.org est le site Web promotionnel qui accompagne le document intitulé *Bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises*, créé dans le cadre d'un projet de coopération internationale mené par la France et le Québec. Fruit d'une collaboration entre le personnel de l'Office et celui de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), le site Web a été mis en ligne au mois d'octobre 2013.

- a) **Le nom du site Web**
www.francaisautravail.org
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site**
Le graphisme, l'élaboration du contenu et la gestion du projet ont été faits à l'interne. L'intégration de la maquette et du contenu a été confiée à l'entreprise Rouge6.
- c) **Les coûts de construction du site**
Pour l'année 2016-2017, le site n'a généré aucun coût de construction.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour**
La mise à jour et l'intégration du contenu sont assurées par le personnel de l'Office et celui de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). En ce qui concerne l'hébergement, les frais annuels facturés à l'Office par le Centre de services partagés (CSPQ) s'élèvent à 1 200 \$ pour l'année.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte**
Aucune refonte n'a été entreprise.
- f) **La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page**
La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.
- g) **La fréquence moyenne de mise à jour**
Les mises à jour se font ponctuellement, selon les besoins.
- h) **Le responsable du contenu**
L'Office et la DGLFLF sont coresponsables du contenu du site.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Site Web de la Commission de toponymie

a) Le nom du site Web

www.toponymie.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Le site de la Commission a été achevé en 2009 par le fournisseur Ixmedia inc., qui a assuré la réalisation des maquettes schématiques et graphiques ainsi que celle de gabarits de pages HTML.

c) Les coûts de construction du site

En 2016-2017, le site de la Commission n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Le site n'a subi aucune refonte graphique ou technique au cours de la dernière année; toutefois, 20 % des textes ont été revus, ce qui a permis de conclure le travail de révision amorcé en 2014-2015.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

Le site est mis à jour de façon continue.

h) Le responsable du contenu

La Commission est responsable du contenu du site.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécois de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—000—ooo—000—ooo

Site Web de la Division francophone du groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG)

a) Le nom du site Web

www.toponymiefrancophone.org/divfranco/

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Ce site, conçu par le personnel de la Commission et de l'Office, a été mis en ligne en juin 2002, puis refondu en 2009 dans sa version actuelle. Il est hébergé sur le même serveur que celui du site Web de la Commission.

c) Les coûts de construction du site

En 2016-2017, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de la Commission de toponymie.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

En 2016-2017, le site n'a pas subi de refonte.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

Les mises à jour se font ponctuellement, selon les besoins.

h) Le responsable du contenu

Le contenu du site est fourni par le Secrétariat de la Division francophone du GENUNG, dont la Commission fait partie. L'information provient de la Division francophone ou des sites Web du GENUNG et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

30 - Nominations, pour 2016-2017 de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

- Marie-Claude L'Homme
Membre de l'Office depuis le 21 décembre 2016. Membre et présidente du Comité d'officialisation linguistique depuis le 31 janvier 2017
 - Aucun contrat attribué
 - Début de mandat – résultats à venir
 - Échéance : fin de mandat le 20 décembre 2021
 - Aucune somme impliquée
- Nathalie Bonsaint
Membre du Comité d'officialisation linguistique depuis le 24 février 2017
 - Aucun contrat attribué
 - Début de mandat – résultats à venir
 - Échéance : 23 février 2020
 - Aucune somme impliquée
- Jean-Philippe Warren
Membre de l'Office depuis le 21 décembre 2016. Membre et président du Comité de suivi de la situation linguistique depuis le 31 janvier 2017
 - Aucun contrat attribué
 - Début de mandat – résultats à venir
 - Échéance : fin de mandat le 20 décembre 2021
 - Aucune somme impliquée

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

31 - Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucune dépense n’a été effectuée en 2016-2017.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

32 - Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses des demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'information concernant les demandes d'accès à l'information pour l'exercice 2015-2016 est présentée dans le dernier rapport annuel de gestion de l'Office. Quant à l'information demandée pour l'exercice 2016-2017, elle sera présentée dans le prochain rapport annuel de gestion.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

33 - La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d’ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l’objet;
- f) les dates.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s’applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

34 - Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

ooo—000—ooo—000—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

35 - La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

36 - Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

37 - L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée dans le rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

38 - Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

39 - Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'OQLF ne dispose d'aucun budget de dépenses découlant de transferts obtenus du gouvernement fédéral.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

40 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

ooo—000—ooo—000—ooo

Le montant total des primes au rendement et des bonis s'élève à 28 397,65 \$.

Nombre de bonis attribués pour rendement exceptionnel ⁽¹⁾		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant global
2016-2017	11	26 864,65 \$

Nombre de bonis attribués à des cadres ⁽²⁾		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant global
2016-2017	0	0 \$

Nombre de bonis attribués à des CGRH		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant global
2016-2017	1	1 533 \$

Nombre de bonis attribués à des titulaires d'emploi supérieur		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant global
2016-2017	0	0 \$

Les rapports développés par SAGIR ne tiennent pas compte des CGRH.

¹. Le boni pour rendement exceptionnel est exclusif au personnel professionnel autre que CGRH et au personnel de bureau et technicien assimilé non syndiqué.

². Relativement à l'entente à l'égard des éléments de rémunération globale conclue le 20 décembre 2016 entre le SCT et l'Alliance des cadres de l'État, les dispositions liées au boni au rendement ou toute autre rémunération incitative sont abrogées à compter de l'exercice 2016-2017.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

41 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat.

ooo—000—ooo—000—ooo

L'OQLF n'a versé ni indemnité de départ ni montant pour rupture de contrat.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

42 - Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

43 - Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâches ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant dépensé par le ministère et l'organisme.

ooo—000—ooo—000—ooo

Aucun cadre ni dirigeant ni sous-ministre ne reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

44 - Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés;

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

45 - La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s’applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

46 - Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Cette question ne semble pas pertinente pour l'exercice de l'étude des crédits.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 02 Office québécoise de la langue française

47 - Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

48 - Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

49 - Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

**50 - Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017
et prévisions pour 2017-2018.**

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour
tous les ministères et organismes, pour l’année 2016-2017 seulement.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

51 - Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2016-2017 seulement.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

52 - Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

53 - Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

54 - Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert)

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

55 - Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds des ressources naturelles.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

56 - Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

57 - Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

ooo—000—ooo—000—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes budgétaires en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

58 - Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat ;
- d) le montant accordé ;
- e) le nom de la personne ayant autorisé les dépense supplémentaire ;
- f) les motifs de la demande ;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ces informations sont disponibles dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

59 - Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018, indiquer :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La dépense inscrite dans la planification annuelle en ressources informationnelles (PARI) de l'Office québécois de la langue française pour 2016-2017 est de 2 151 300 \$.

Les informations sur les grands dossiers en cours sont disponibles dans le tableau de bord (site Web : www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca).

La réponse à la question relative au nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Les informations concernant le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques se trouvent à la question 11.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

60 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes d'État, comités, conseils, etc.) fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

- a) la masse salariale;
- b) les indemnités de retraite, s'il y a lieu.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Il n'y a eu aucune indemnité de retraite.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

61 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes d'État, comités, conseils, etc.) fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

- Taux d'absentéisme.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

62 - Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

63 - Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'information sera présentée dans le rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENTS 02 Office québécois de la langue française

65 - Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membre du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilés par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

ooo—000—ooo—000—ooo

Un montant de 11 479,14 \$ a été payé au Barreau du Québec pour les cotisations professionnelles 2016-2017 des avocats.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE DES CRÉDITS

2017-2018



RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Étude des crédits 2017-2018
CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE
QUESTIONS RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017

1	Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2016-2017 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 : a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse..

4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : <u>Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; <u>Par un professionnel ou une firme externe :</u> d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.
5	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie; <u>Organisée par un professionnel ou une firme externe :</u> d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
6	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :</u> a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes concernées.

7	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un <u>ministère ou un organisme</u>, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant: a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. par le ou les <u>cabinets ministériels</u> en 2016-2017, en indiquant: a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
8	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication. a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
9	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017 : a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.
12	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

13	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous- ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement: I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
14	Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense liée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables; j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés; k) le coût des frais d'itinérance; l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation):

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- q) pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

16	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées; d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État .lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.</i>

20	Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme
21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2017-2018.
23	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2017-2018; c) par catégorie d'âge.
24	Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018
25	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.
26	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

27	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.
28	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
29	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.
30	Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.
31	Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
32	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

33	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates.
34	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
35	La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
36	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016- 2017 et les prévisions pour 2017-2018.
37	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.
38	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.
39	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
40	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

42	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
43	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme
44	Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
45	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
46	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
47	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
48	Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
49	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
50	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
51	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
52	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
53	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
56	Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.
57	Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.
58	Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir. Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.
59	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018: a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

60	a. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. b. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
61	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
62	Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. Fournir les prévisions pour 2017-2018.
63	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
64	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

65	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant: a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
----	---

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

1 - Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué pour l'année 2016-2017.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

2 - Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

ooo-000-ooo-000-ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun voyage.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

3 - Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucune dépense

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

4 - Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

ooo—000—ooo—000—ooo

Pour l'année 2016-2017 (contrats de gré à gré)

Type d'événement	But visé	Fournisseurs	Coût global
Cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 à l'hôtel du Parlement (Salle du Conseil législatif), le 28 septembre 2016	L'Ordre des francophones d'Amérique a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Amérique. Le Prix du 3-Juillet-1608 est remis à une organisation pour des services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.	Assemblée nationale Corsaire Design Desmarais concept Laurier Du Vallon Le Capitole Martin, Diane Parchemin du Roy Divers fournisseurs	29 023 \$
Rencontre et colloque OPALE 2016 17, 18 et 19 octobre 2016	Rencontre des membres du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques, et colloque OPALE 2016 ayant pour thème « Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable? »	Entente de partenariat avec l'Office québécois de la langue française	2 430 \$

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

5 - La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucune dépense

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

6 - La liste des dépenses en formation de communication :

**Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique,
les membres du conseil exécutif ou les députés :**

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

ooo—000—ooo—000—ooo

Ne s'applique pas.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**
PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 7 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

oo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017 (contrats de gré à gré)

Nom	Mandat	Montant (\$)
Corsaire Design	Design et conception d'un signet, des bandeaux Web et d'un programme de cérémonie pour la remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, et d'un formulaire de mise en candidature – Impression du signet, du programme et du formulaire	1 920
Parchemin du Roy	Confection des parchemins de l'Ordre des francophones d'Amérique, du Prix du 3-Juillet-1608 et des prix Jules-Fournier et Raymond-Charette	1 320
Assemblée nationale	Location de salle	4 500
	Service de restauration	4 490
MARTIN, Diane	Animation de la cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608	1 100
BRÛLÉ, France	Révision linguistique du document <i>Écrire pour l'État à l'ère du Web 2.0</i> et <i>Addenda sur Twitter</i>	1 260

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

7 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

oo—000—ooo—000—ooo

TREMBLAY, Natalie	Réalisation des activités liées à l'organisation et à la tenue de l'édition 2016 de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608	9 900
	Réalisation des activités de communication reliées à la promotion et au rayonnement de la langue française. (Animation des médias sociaux, rédaction de contenus Web, organisation d'évènements.)	24 000
Université de Montréal	Projet de recherche intitulé : <i>Le sens des usages linguistiques et la valeur de l'anglais et du français dans la communication publique : étude qualitative auprès de jeunes francophones et bilingues de Montréal.</i>	3 900
Libéo	Banques d'heures de support Web	3 437

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 8 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

ooo-000-ooo-000-ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

9 - Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

ooo-000-ooo-000-ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun appel d'offres public.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

10 - Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ooo-000-ooo-000-ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

11 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

ooo-000-ooo-000-ooo

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

12 - Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié pour l'année 2016-2017.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 13 - Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

ooo—000—ooo—000—ooo

Pour l'année 2016-2017

Dépenses	Montant (\$)
Photocopies (y inclus la location de photocopieurs) :	2 819
Mobilier de bureau :	0
Ameublement :	0
Décoration et embellissement :	1 200
Distributeur d'eau de source :	0
Remboursement des frais de transport :	
Personnel et membres du CSLF	2 495
Récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique, lauréats des quatre prix décernés par le CSLF et membres des jurys	6 438
Remboursement des frais d'hébergement :	
Personnel et membres du CSLF	1 724
Récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique, lauréats des quatre prix décernés par le CSLF et membres des jurys	2 199

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

13 - Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

ooo—000—ooo—000—ooo

Dépenses	Montant (\$)
Remboursement des frais de repas :	417
Personnel et membres du CSLF	1 056
Récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique, lauréats des quatre prix décernés par le CSLF et membres des jurys	
Remboursement des frais d'alcool et de fêtes :	0
Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, à des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	2 680
a) au Québec :	
b) à l'extérieur du Québec :	0

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

14 - Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés : 2;
- b) le nombre de tablettes électroniques (IPAD ou autres) et d'ordinateurs portables utilisés : 3;
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés : aucun;
- d) les coûts d'acquisition des appareils : aucun;
- e) le coût d'utilisation des appareils : 61,32 \$;
- f) le coût des contrats téléphoniques : 1 179,02 \$;
- g) les noms des fournisseurs : Rogers;
- h) le nombre de minutes utilisées : 6 135;
- i) les ordinateurs portables : voir b);
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés : voir b);
- k) le coût des frais d'itinérance : 53,69 \$;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu : aucun.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

15 - Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;

CATÉGORIES D'EMPLOI	TRANCHES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	Personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles
Hors cadre	+ de 35	1	0	0
Cadres	+ de 35	0	1	0
Professionnels	+ de 35	1	2	0
Fonctionnaires	+ de 35	0	1	0

b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

CATÉGORIES D'EMPLOI	TRANCHES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	Personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles
Professionnels	- de 35	0	0	0
Fonctionnaires	- de 35	0	0	0

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;

Personnel régulier	Jours de maladie (code 120)
Hors cadre	—
Cadres	2,0
Professionnels	18,5
Fonctionnaires	12,5
TOTAL	33,0

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

15 - Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

	0-10 jours	10-50 jours	50-100 jours	100 jours et +
Hors cadre	1	-	-	-
Professionnels	1	1	1	-
Fonctionnaires	2	-	1	-
Cadres	-	1	-	-

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);

- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

Personnel assujetti à la LFP	Heures supplémentaires	Heures payées	Heures compensées
Professionnels	9,5	3,5	6,0
Fonctionnaires	-	-	-
TOTAL	9,5	3,5	6,0

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

Personnel assujetti à la LFP	2016-2017											
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
Hors cadre	-	-	-	5	15	-	-	-	2	-	-	-
Cadres	-	2	3	4	11	-	-	-	3	8	1	-
Professionnels	5	1,5	7	13	9	6	2,5	-	4	-	-	2
Fonctionnaires	0,5	-	-	10	33	13	-	-	4	-	-	-
TOTAL	5,5	3,5	10	32	68	19	2,5	-	13	8	1	2

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

	0-10 jours	10-50 jours	50-100 jours	100 jours et +
Hors cadre	-	-	-	-
Professionnels	3	-	-	-
Fonctionnaires	2	1	-	-
Cadres	-	1	-	-

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

15 - Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

CAPITALE NATIONALE	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Hors cadre	1	1	1
Cadres	1	1	1
Professionnels	6	4	3
Fonctionnaires	3	3	1

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

Traitement additionnel	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Hors cadre	-	-	-
Cadres	-	-	-
Professionnels	1	-	-
Fonctionnaires	-	-	-

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

15 - Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

Horaire majoré	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Hors cadre	-	-	-
Cadres	-	-	-
Professionnels	-	-	-
Fonctionnaires	1	1	1

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

CAPITALE NATIONALE	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Hors cadre	1	1	1
Cadres	1	1	1
Professionnels	7	4	3
Fonctionnaires	3	3	1

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;

Pour l'année 2016-2017

Postes abolis au net	-
----------------------	---

r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

16 - Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

- a) Nombre de départs à la retraite en 2016-2017 : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : 0.
- c) Nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 : Voir la réponse de la question 16 a).
- d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 2.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

17 - Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

ooo—000—ooo—000—ooo

EMPLACEMENT				
QUÉBEC 800, place D'Youville 13 ^e étage				
Propriétaire	Superficie	Coût total	Coûts d'aménagement et/ou de rénovation réalisés depuis le 1 ^{er} avril 2016	Durée
Euromart Corporation du Canada Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures	583,36 m ²	149 838,96 \$	0 \$	17 ans (échéance 31 octobre 2021)

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

18 - Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

ooo—000—ooo—000—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

19 - Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 20 - Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

21 - Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

ooo—000—ooo—000—ooo

Aucune personne.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

22 - Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

23 - Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2017-2018;
- c) par catégorie d'âge.

ooo-000-ooo-000-ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

24 - Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. :

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

25 - Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Voir la réponse à la question 15j.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

26 - Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

- a) Madame Josée Giroux
- b) Directrice de la planification, de la coordination et des communications, Secrétariat à la politique linguistique
- c) Cadre classe 4 – selon l'échelle salariale : de 84 476 \$ à 102 845 \$
- d) Conseil supérieur de la langue française
- e) Secrétariat à la politique linguistique
- f) 11 janvier 2016
- g) 31 décembre 2017

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

- 27 - Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

ooo—000—ooo—000—ooo

Pour l'année 2016-2017

Magazines	Coût (\$)
<i>L'Action nationale</i>	145
<i>Le Français dans le monde</i>	138
<i>Les immigrants de la Capitale</i>	100
<i>Québec français</i>	46
<i>Recherches sociographiques</i>	130
<i>Sociologie et sociétés</i>	88
Abonnement en ligne	
<i>Petit Robert</i> (dictionnaire)	594
<i>Usito</i> (dictionnaire)	215

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

28 - Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucune somme.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

a) Le nom du site Web :

Site Web du Conseil supérieur de la langue française

b) Le nom de la firme ou de la personne qui a conçu le site Web :

Créacom Multimédia (1996)
Infoglobe inc. (2009)

c) Le coût de construction du site Web :

9 995 \$ en 1996-1997.

d) Le coût de l'entretien et de la mise à jour :

225 184 \$ (depuis sa création en 1997).

La mise à jour est effectuée par le personnel du CSLF et un contrat de service est donné à des techniciens en informatique pour l'entretien.

e) Combien de fois le site Web a-t-il été refait?

Deux fois.

e) Quel a été le coût?

890 \$ (2004-2005), 27 996 \$ (2008-2009) et 6 999 \$ (2009-2010, pour une adaptation).

e) Les critères qui ont justifié les changements :

2004-2005 : Se conformer au nouveau programme d'identification visuelle du Conseil du trésor.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

29 - Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

2008-2009 : Afin de se conformer au plan d'action de la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, intitulé *Réussir ensemble en français*.

f) Quelle est la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) Quelle est la fréquence moyenne de mise à jour?

Hebdomadaire.

h) Qui est responsable du contenu sur le site Web?

Charles Gagnon, agent de recherche au CSLF.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

30 - Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucune nomination.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

31 - Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

32 - Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

ooo—000—ooo—000—ooo

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

33 - La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Ne s'applique pas.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

34 - Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

35 - La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

36 - Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.

ooo—000—ooo—000—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

37 - L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

38 - Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

39 - Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucune somme.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

40 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun montant.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

41 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Pour l'année 2016-2017

Aucun montant.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

42 - Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

43 - Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

ooo—000—ooo—000—ooo

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 44 - Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :**
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

45 - La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Aucune personne.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

46 - Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

47 - Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

48 - Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

49 - Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur fonctionnement.

ooo—000—ooo—000—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

50 - Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017
et prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour
tous les ministères et organismes pour l’année 2016-2017 seulement.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

51 - Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2016-2017 seulement.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

**52 - Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour
2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.**

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

53 - Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l’implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

54 - Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

55 - Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d’opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

**56 - Liste des aides financières accordées en vertu de programmes
financés par le Fonds du Plan Nord.**

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour
tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENTS 03 Conseil supérieur de la langue française

57 - Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l’externe pour tout type de service juridique.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes budgétaires en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française

ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

58 - Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

ooo—000—ooo—000—ooo

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

59 - Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

ooo—000—ooo—000—ooo

- a) 75 000 \$, selon la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI);
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>);
- c) Aucun employé;
- d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes;
- e) Veuillez vous référer à la réponse de la question 11.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 60 - a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucune indemnité de retraite.

Étude des crédits 2017-2018

**Demande de renseignements généraux requis
par le groupe d'opposition officielle**

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

61 - Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

62 - Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2017-2018.

ooo—000—ooo—000—ooo

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d’opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

63 - Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

L’information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

64 - Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

ooo—OOO—ooo—OOO—ooo

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Étude des crédits 2017-2018

Demande de renseignements généraux requis par le groupe d'opposition officielle

PROGRAMME 03 Charte de la langue française
ÉLÉMENT 03 Conseil supérieur de la langue française

- 65 - Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

ooo—000—ooo—000—ooo

- a) Ne s'applique pas.
- b) Ne s'applique pas.
- c) Ne s'applique pas.